



Compte-rendu de réunion 28 mai 2026 FOYER D'HEBERGEMENT / ESAT

Début de séance à 10h30

Présents : M. BLED (directeur d'Etablissement) - Mme CASTET (secrétaire de séance) -- Mme DARNAUDGUILHEM (représentante instance mixte) - Mme KAUFFMANN (représentant du personnel) – Mme LABRUNE (représentante des PA) – Mr PECOURT (président du CVS) – Mme PLAISANCE (représentante des PA) - M. RUDANIECKI (représentant du personnel) – Mme WEISBERG (représentante des PA).

Excusés : Mme BARON (ARS) - Mme BROUSTE (chef de service) M. CASTET (maire et conseiller départemental) - M. GESTA (Président de l'AMASSAG) Mr SLAMI (représentant instance mixte) - Mr LABRUNE (représentant des familles) - M. SAINT CRIQ (Directeur de l'AMASSAG)

Conseil de la Vie Sociale

Ordre du jour :

- *Accueil des participants*
- *Suivi des préconisations du Conseil de la Vie Sociale du 27.05.25*
- *Questions des personnes accompagnées*
- *Questions diverses et perspectives.*

⇒ Accueil des participants

⇒ Dernier compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du 27 novembre 2025.

Actions réalisées et clôturées depuis le dernier CVS :

- Sécurité :
 - Installer une caméra de surveillance (demande différée car plus d'actualité)
 - Si des dégradations venaient à revenir, cette action serait repositionnée
 - Bénéficier d'une formation 1^{er} secours – apprendre à se servir d'un défibrillateur
 - Formation prévue le 5 novembre 2026 pour une partie de PA.
 - Un défibrillateur a été installé au restaurant.
- Qualité de vie :
 - Faciliter les mobilités des personnes sans permis de conduire
 - mise en place formation auto-école,
 - mise à disposition d'un véhicule AMI
 - attention à la charge, à qui conduit et au matériel plastique
 - Mise en service de la fibre
 - Un sèche-linge a été changé.
 - A Trempat, un sèche-linge et lave-linge vont être installés dans chaque plot, si l'installation est sécuritaire. Réaffecter les espaces pour permettre une autre salle pour le kiné.

En annexe – suivi des actions en cours ou non initiées- PAQ

- Qualité de vie :
 - La sonnette de Trempat n'est pas visible
 - Elle a été déplacée par l'agent d'entretien

⇒ Questions des personnes accompagnées

TREMPAT	
Serait-il possible de changer le cendrier de dehors à l'entrée, et en mettre un deuxième à côté du plot Jaune ?	Le cendrier de l'entrée est cassé et prend l'eau. S'il n'est pas réparable, l'établissement le changera et le déplacera car les odeurs peuvent être gênantes.

	Le second ne sera pas installé car nous sommes un établissement accueillant du public. Pour les fumeurs, ils peuvent utiliser leur terrasse.
Serait-il possible de faire la continuité du chemin jusqu'aux terrasses plot bleu et jaune ?	La porte de secours peut être utilisée mais ne doit pas être bloquée. Un chemin en caillou peut être aménagé.
Serait-il possible de faire un voyage ?	Le premier voyage n'a pas été financé à 100 %. Une commission doit être organisée pour vérifier la volonté de tout le monde, ainsi que les professionnels. Il faudra rechercher des subventions et une partie devra provenir des PA. En septembre une commission voyage sera organisée pour discuter des modalités.
Les boîtes aux lettres de Trempat celle qui sont en bloc, peuvent s'ouvrir en entier sans la clef, serait-il possible de les changer ?	Le système est vieillissant et se dévisse. L'agent d'entretien va intervenir. Le facteur actuel a des difficultés pour réenclencher la façade.
Villa	
Serait-il possible d'avoir plus de lumière dans les studios de la Villa ?	Tous les studios sont concernés. Des spots lumineux vont être installés au plafond. Deux ou trois studios vont être testés en premier avant de l'étendre à tous.
Actuellement il y a un côté étagère et un côté penderie dans le placard de la cuisine des studios de la villa. Serait-il possible de rajouter des étagères à la place de la penderie ?	L'établissement l'autorise. L'agent d'entretien vérifiera la faisabilité. Les travaux peuvent être faits par les PA.
Serait-il possible d'avoir plus de rangements à la Villa sur les communs ?	Sur le principe, des rangements peuvent être mis en place. Une réorganisation actuelle peut être envisagée.

<p>Est-ce possible de faire une formation sur l'extincteur ?</p>	<p>Quand il y a le feu, la consigne est de se réunir dehors sur les points de rassemblement, se protéger. Seuls des professionnels formés peuvent intervenir sur un feu. Il faut être deux pour utiliser un extincteur. Les bâtiments sont équipés de matériel coupe-feu.</p> <p>Rappel de la consigne, fermer la porte du lieu où se situe le feu et se rassembler dehors.</p> <p>La priorité est l'humain ; le matériel reste secondaire.</p>
--	---

Question famille :

- Sécurisation de la route : des panneaux et gendarmes couchés ont été validés par le conseil municipal pour être installés sur la route, et seront financés.
 Pour installer les gendarmes couchés, il faut installer un rétrécissement de la route. Le conseil départemental est intervenu pour effectuer une étude ; nous ne sommes autorisés à installer ce dispositif que si le passage et la vitesse sont conséquents. Un délai de 6 mois est prévu pour les résultats de l'enquête et la mise en place du dispositif adapté. Des surélévations peuvent être envisagées.
- Inciter les personnes accompagnées et personnel de l'établissement se garer en marche arrière pour améliorer la visibilité de conduite.
 La remarque est intéressante. Ce sera préconisé auprès des professionnels mais pas imposé pour l'instant.

⇒ **Suivi de la Démarche qualité**

Instance mixte

- Il a été abordé lors de la dernière instance mixte les points suivants :
- Mise en place d'un questionnaire auprès des travailleurs
 - Chèque vacances
 - o Un sondage courant octobre sera proposé pour savoir ce que les PA préfèrent (chèque Cadhoc ou chèque vacances)
 - La tenue de travail
 - o Mise en place d'une caution vêture. Un courrier informatif de 100 € aux PA et curateurs va être rédigé. Le but est de responsabiliser les PA et limiter les pertes et dégradations volontaires.

- Attention, tenue inadaptée : certains PA portent leurs vêtements sous leur tenue de travail pour partir plus vite le soir (même en temps de canicule). Le moniteur espaces verts sera sensibilisé aux vérifications des tenues de travail.
- Utilisation du téléphone portable au travail
 - Rappel : pendant le temps de travail, le portable est interdit sauf sous conditions définies en amont.
- Compte professionnel de formation
 - Améliorer la communication autour du fonctionnement du CPF
 - Faire ouvrir le compte à chaque PA
- La présentation du carnet de parcours,
 - Insérer l'information du CPF dans le carnet de parcours
- Retour de la première permanence
 - Elle a été saisie par les PA. Il semble que les PA s'approprient cette nouvelle instance.
- Conduite des véhicules de l'établissement
 - Evaluation par plusieurs étapes sécurité avant la validation.
- Les prochaines formations envisagées
 - Agressions verbales ou physiques
- Absence des travailleurs
 - Rappel des consignes
 - Sans motif légitime, questionnement autour de la légitimité d'être à l'ESAT.

Réunions bienveillance avec les personnes accompagnées du FH/ESAT

3 rencontres ont eu lieu en 2025.

DEMARCHE QUALITE / GESTION DES RISQUES
--

Les Avancées du plan d'action qualité

- **Suivi du PE**
 - Finalisation des groupes de réflexion professionnels
 - Enquêtes auprès des familles
 - Enquêtes auprès des bénéficiaires des services en cours
 - Rédaction programmée à partir de juin
- **Plan de gestion de crise et de continuité de l'activité (PGCCA)**
 - Mise en place du plan

- **Lanceur d’alerte**
 - o Remise procédure à chaque professionnel
- **DUERP**
 - o Comité de relecture déterminé
 - o Planification sur juin/juillet
- **Droits et devoirs**
 - o 3 droits vont être travaillés d’ici la fin de l’année

Bienveillance

La charte sur l’exemplarité a été remise aux professionnels

Evènements indésirables 2025 – FH ESAT

- o Définition « un professionnel relève un incident, une situation inadaptée »
Du fait de leur statut de personne accompagnée, il appartient à chacun d’en informer son entourage.
Veuillez trouver ci-dessous une liste exhaustive des évènements 2025.

<i>Date</i>	<i>Caractère de l’EI</i>	<i>Personnes accompagnées concernées</i>	<i>Traitement</i>
08/10/2025	Comportement inadapté (violence sur matériel, risque de dépression)	1	Clôturé
20/08/2025	Mal être (Comportement inadapté d’une personne accompagnée envers une autre personne accompagnée)	1	Clôturé
17/07/2025	Comportement inadapté d’une personne extérieure auprès d’une personne accompagnée.	1	Clôturé
17/07/2025	Mal être	1	Clôturé
07/07/2025	Comportement inadapté entre deux personnes accompagnées (photo à caractère sexuel)	2	Clôturé
07/07/2025	Comportement inadapté entre personnes accompagnées (gestes déplacés)	2	Clôturé
07/10/2024	Comportement inadapté (Gestes déplacés, harcèlement téléphonique, ...)	2	En cours
08/10/2025	Comportement inadapté (violence sur matériel)	1	En cours
22/12/2025	Propos suicidaires	1	En cours

Plaintes et réclamations 2025 – FH ESAT

- Définition : « une personne accompagnée, une famille, un partenaire... expriment une insatisfaction »

Du fait de leur statut de personne accompagnée, il appartient à chacun d'en informer son entourage.

Veillez trouver ci-dessous une liste exhaustive des évènements 2025.

Date	Caractère des plaintes et réclamations	et Plaignant	Personnes accompagnées concernées	Traitement
04/03/2025	Problème de paiement du reversement au trimestre	Famille	1	Clôturée
23/05/2025	Manque de communication entre famille et professionnels	Famille	1	Clôturé
06/10/2025	Accompagnement exceptionnel à un rdv médical	Famille	1	Clôturée

⇒ Questions diverses et perspectives

Départ de Mr SAINT CRIQ en juillet.

La séance est levée à 10H15

Président du CVS



Benjamin BLED
Directeur



AMASSAG
Complexe de Pages
32160 BEAUMARCHES
Tél. 05 62 69 14 30 - Fax. 05 62 69 14 39
administration@complexedepages.fr

